

**N° 7203<sup>4</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2017-2018

---

**PROJET DE LOI**

**relative à la conversion de l'ordonnance européenne de saisie conservatoire des comptes bancaires (Règlement (UE) N° 655/2014) en mesure nationale d'exécution et portant modification du Nouveau Code de procédure civile**

\* \* \*

**AVIS DE LA CHAMBRE DES HUISSIERS DE JUSTICE**

**DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES HUISSIERS  
DE JUSTICE AU MINISTRE DE LA JUSTICE**

(13.4.2018)

Monsieur le Ministre,

Le Conseil de la Chambre des huissiers de justice se permet de revenir au sujet noté sous rubrique.

La Chambre des huissiers de justice a pris connaissance du projet de loi sous rubrique ainsi que des différents avis publiés sur le site de la Chambre des députés. ([www.chd.lu](http://www.chd.lu))

La Chambre tient à se rallier à l'avis de l'Ordre des avocats du barreau de Luxembourg (24.01.2018) et à l'avis du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg (12 décembre 2018)

Le Conseil se tient à votre disposition pour toute question qui se poserait encore.

Profond respect.

*Pour la Chambre des huissiers de justice*

*Le Président,*

M. Carlos CALVO

